



MAPEI Inc.

2900, ave. Francis-Hughes

Laval, QC H7L3J5

Tel. : (450) 662-1212

Fax : (450) 662-6893

Date : 18 avril 2023

Contact : Marc Rioux

Compagnie : AcoustiTECH Innovation Inc.

Adresse : 150 Bd Léon Vachon, Saint-Lambert-de-Lauzon, QC G0S 2W0

Objet : **Garantie limitée à vie du système - Membranes AcoustiTECH et membrane MAPEHEAT + Autolissant**

Cher client,

MAPEI est fière d'offrir sa garantie limitée à vie sur toutes les installations utilisant le câble MAPEHEAT, la membrane MAPEHEAT et les membranes AcoustiTECH, tel que décrit ci-dessous. Cette garantie couvre le système de plancher chauffant, tous les matériaux d'assemblage, y compris les revêtements de sol, et la main-d'œuvre lorsque l'installation est effectuée par un installateur agréé MAPEHEAT INSTALLATEUR PRO*. Des détails supplémentaires sur la garantie limitée à vie du système se trouvent dans le document ci-joint.

La méthode d'installation suivante est approuvée et couverte par notre garantie limitée à vie sur le système :

- Les membranes AcoustiTECH TECH et LEAD (LEAD 3.3 – 4.5 – 6 & TECH 3500 – 5000 – 7000) collées au substrat de béton à l'aide de l'adhésif AcoustiTECH AD-316 ou AD-532+ ou AD844MS ;
- La membrane MAPEHEAT collée à la membrane AcoustiTECH TECH et LEAD (LEAD 3.3 – 4.5 – 6 & TECH 3500 – 5000 – 7000) avec l'aide de l'adhésif AcoustiTECH AD-316 ou AD-532+ ou AD844MS ;
- Les câbles MAPEHEAT sont installés dans la membrane MAPEHEAT en utilisant un espacement de 3/3/3 (10 W/pi²), 2/3/2 (12 W/pi²) ou 2/2/2 (15 W/pi²) ;
 - o Après l'installation des câbles, verser un autonivelant MAPEI à une épaisseur comprise entre 1/4" et 1/2" au-dessus des piliers de la membrane (nul besoin de mettre un apprêt).
 - o Pour les installations plus grandes que 18,6 m² (200 pi²), suivre les recommandations de notre guide de référence **Applications d'autolissants et installations de Mapeheat^{MC} Membrane sur plus de 18,6 m² (200 pi²)**.

Recommandation de produit

- Installation d'un revêtement de sol en bois (bois massif, bois d'ingénierie) avec l'adhésif AcoustiTECH AD-316 ou AD-532+ ou AcoustiTECH AD-844MS ;
- La température des planchers chauffants doit être contrôlée par un thermostat MAPEHEAT, tel que MAPEHEAT Signature, MAPEHEAT Home ou MAPEHEAT Element, et le thermostat doit être installé conformément aux instructions fournies.

Toutes les directives du fabricant doivent être suivies. Consultez la fiche technique la plus récente pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'utilisation des produits MAPEI. Les fiches techniques, les fiches de données de sécurité et les bulletins de préparation des surfaces sont disponibles sur notre site Web www.mapei.com/CA-FR.

Si la structure est de bois à ossature légère, cette garantie est toujours valide tant que la structure de bois rencontre la norme de déflexion L/360.

MAPEI ne garantit pas les produits Finitec ni la performance d'atténuation sonore des membranes AcoustiTECH TECH et LEAD (LEAD 3.3 – 4.5 – 6 & TECH 3500 – 5000 – 7000) de Finitec.

*Les installations faites avec le système mentionné ci-dessus doivent être réalisées par un installateur certifié MAPEHEAT INSTALLATEUR PRO. Les installateurs doivent s'enregistrer à <https://www.mapei.com/ca/fr-ca/produits-et-solutions/lignes/systemes-de-chauffage-de-planchers-mapeheat>.

Nous vous remercions d'avoir choisi les produits MAPEI. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Cette recommandation est valide jusqu'en *décembre 2027* Après cette date, veuillez communiquer avec votre représentant commercial MAPEI pour obtenir une mise à jour.

Services techniques Canada
2900, ave. Francis-Hughes
Laval, QC H7L3J5